

**Compte-rendu du Comité Technique Local  
Du 21 Novembre 2017  
Solidaires Finances Publiques**

Représentants de l'administration

M. MORICEAU  
M. JOUVE  
M. PAILLET  
M. RAYMON  
Mme GIGUET

Représentants des personnels

M. LAROUSSINIE - S.F.P. (T)  
M. HINDERSCHID – C.G.T. (T)  
M. WAY – C.G.T. (T)  
M. TEULLIERAS – C.G.T. (S)  
M. VEYLET – C.G.T. (S)

Mme BONNET (secrétariat)

M. MORICEAU ouvre la séance à 14h00. M. HINDERSCHID (CGT) est secrétaire-adjoint.

Ce CTL doit se prononcer en deuxième avis sur le dispositif d'entraide auprès du SPF d'Aurillac suite au vote unanime contre des représentants du personnel lors de l'examen en première instance le 9 novembre dernier.

Les élus CGT font lecture d'une déclaration liminaire.

**1) Dispositif d'entraide des SPF :**

M. MORICEAU expose la situation du SPFE, qui depuis son arrivée et malgré les apports en effectifs et en crédits auxiliaires, l'aide de l'équipe de renfort départementale et de la Brigade Nationale d'Intervention, est toujours en difficulté.

Ce retard de plus de 180 jours impacte en cascade le CDIF, les SIP, pour ne citer qu'eux. Cette situation est donc critique et il faut y remédier.

M. LAROUSSINIE observe que malgré les efforts soulignés par M. MORICEAU, il faut aussi reconnaître que depuis 3-4 ans ce service n'a pas été épargné avant tout par des drames humains (décès de 2 collègues) puis a connu les départs en retraite d'agents très expérimentés, qui étaient des référents.

M. LAROUSSINIE ajoute que l'apport de nouveaux collègues est indéniable et apprécié, il faudrait pouvoir leur laisser le temps de se former au mieux pour appréhender leur nouveau métier.

Il aurait été souhaitable d'anticiper en amont ce renouvellement générationnel pour faciliter la transmission du savoir, les agents et le service en auraient tiré bénéfice.

La situation actuelle du SPFE ne permet pas à ces nouveaux collègues de s'aguerrir de façon sereine, en laissant le temps au temps.

M. MORICEAU reconnaît qu'aujourd'hui la situation de la DGFIP ne permet plus cette transmission du savoir, c'est un problème qu'il ne faut pas nier.

M. MORICEAU ajoute que la situation du SPFE ne peut perdurer, le délai de publication au fichier doit s'améliorer.

Cette aide expérimentale débiterait courant décembre 2017 et se poursuivrait jusqu'en juin 2018 environ. Elle se traduirait concrètement par la mise à disposition de 2 agents en télétravail pour traiter les actes dématérialisés via le serveur Télé@ctes.

Les SPF « aidants » seraient deux services de la DDFIP de l'Yonne, Auxerre 2 et Sens.

La direction viendra présenter son projet aux agents du service.

Les représentants des personnels votent unanimement contre ce dispositif.

***Ce n'est pas un vote contre l'aide, mais contre la méthode et surtout la finalité que l'on peut craindre pour le futur (cf. compte-rendu du CTL du 9 novembre dernier).***

## **2) Questions diverses :**

M. MORICEAU annonce :

- qu'à ce jour il n'y rien de nouveau sur le devenir de la trésorerie de Laroquebrou, même si vendredi la fermeture de la trésorerie de Montsalvy au 1/01/2018 a été publiée au journal officiel.

- qu'il n'y a pas eu de candidat au poste spécifique B de la trésorerie de St-Martin-Valmeroux. Cela pose problème dans la gestion du poste mais ne menace pas son devenir.

- la note sur les frais de déplacements n'est certes pas exhaustive, elle pourra évoluer à la marge. Les situations particulières seront examinées avec bienveillance.

- le télétravail est toujours en expérimentation avant sa généralisation, des candidatures pour le vivier sont recevables.

- le CTL « emploi » devrait se tenir le 14 décembre prochain.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 15h15.